

Comité scientifique du Leesu

Réunion du vendredi 10 juillet 2020

La réunion a eu lieu de 10h à 12h30.

15 participants : Régis Moilleron, Françoise Lucas, Gilles Varrault, Rachid Driss, Clarisse Bolou-Bi, Ghassan Chebbo, Mohamed Saad, Adèle Bressy, Bernard de Gouvello, Emilie Caupos, Julien Le Roux, Fabien Esculier, José-Frédéric Deroubaix, Martin Seidl, Brigitte Vinçon Leite
Rédaction v0 bvl ; version définitive avec les ajouts des membres du CS

1 Recrutements

- ***Concours de Maître de Conférence Leesu/UPEC***

Validation par le CA de l'UPEC de la nomination de Rachid Driss à l'UPEC et d'Angélique Goffin à l'IUT Sénart-Fontainebleau. Les deux maîtres de conférence mèneront leurs recherches au Leesu.

- ***Secrétaire générale du Leesu. La personne retenue n'a pas accepté la proposition salariale qui lui a été faite.***
- ***Secrétariat du Leesu. Suite au départ en retraite de Catherine Martin, Claudia Louison prend en charge, à 50% de temps, les aspects administratifs du Leesu.***

2 Comité scientifique du Leesu

Le CS comprend 15 membres : les 6 animateurs d'axes thématiques (Adèle Bressy, Martin Seidl, Bernard de Gouvello, Julien Le Roux, Clarisse Bolou-Bi, Brigitte Vinçon Leite), 4 représentants des principaux projets ou thématiques de recherche (OPUR Ghassan Chebbo, OCAP Fabien Esculier, microbiologie Françoise Lucas, plastiques Rachid Driss), 2 représentants de la cellule technique (Emilie Caupos et Mohamed Saad), les 3 membres de la direction du Leesu (Régis Moilleron, Gilles Varrault, José-Frédéric Deroubaix).

Il est prévu que des personnalités extérieures complètent ce comité. Elles seront désignées pour 5 ans ou invitées de manière ponctuelle lors de séminaires pour discussion sur un point précis. Reste à définir qui? comment? financement?

Le président du CS est élu pour 2 ans.

A minima, le comité se réunit une fois/trimestre, en coordonnant les dates en amont des conseils de gestion et à des moments pertinents pour les Appels à projet réguliers, les demandes de postes et les allocations doctorales. Des réunions additionnelles pourront être organisées de manière exceptionnelle pour répondre à des actions ponctuelles.

2.1 Missions du CS

Parmi les principales missions :

1- Organisation de la prospective scientifique annuelle et pluri-annuelle

- Orientation de la politique de recherche du Leesu et préparation de l'évaluation par l'HCERES,
- Analyse de diverses demandes de financement, AO chercheurs invités UPE
- Coordination des réponses aux AO (par exemple ANR, ANSES, Ademe ...)

2- Organisation du bilan scientifique annuel et pluri-annuel des équipes.

- Résultats produits (papiers, manuscrits de thèse, guides, bases de données, mod
- Actions de formations
- Préparation du PAR ENPC, inventaire des projets et leur devenir,

3- Politique de recrutement du personnel permanents ou non permanent

- Profils recherche des postes, moyens requis, priorité thématique (en regard des profils enseignements possibles)
- Proposition de critères de classement des demandes d'allocations

- Classement des demandes d'Allocations doctorales et investissements recherche
 - Classement des demandes d'AO post-doc UPEC
- 4-Harmonisation de la métrologie et du terrain
- Acquisition d'équipements et de données d'intérêt général
 - Priorisation des actions « métrologie » et « terrain »
- 5- Suivi de l'animation scientifique du Leesu
- Définition des modalités pour organiser les séminaires scientifiques
 - Retour sur l'animation des axes

2.2 Demandes de financement

2.2.1 Calendrier des AO

Dans la mesure du possible, il faudra que les réunions du CS soient compatibles avec les dates de remise des réponses aux AO. Par exemple les AO post-doc UPE sont en général en janvier, ce qui implique que le sujet soit traité par un CS en novembre.

2.2.2 Allocations doctorales

Des critères clairs doivent être mis en place pour établir le classement des demandes d'allocation doctorales. La question d'éventuels conflits d'intérêt lors du vote au conseil de labo a été évoquée. Afin de renforcer la cohésion du Leesu, il est nécessaire que la recherche du consensus soit privilégiée par rapport à une décision basée sur le vote.

2.3 Election du président du CS

Une seule candidature : Françoise Lucas.

Françoise a présenté comment elle voyait le rôle de présidente du CS : rôle d'animation scientifique, favoriser l'émergence de propositions consensuelles sur les différents sujets que le CS aura à traiter, réflexion sur l'acquisition, le stockage et la valorisation des données, arbitrage terrain/métrologie ».

Vote sur la candidature de Françoise Lucas :

11 votants (la direction ne vote pas + 1 absent au moment du vote): 10 pour

Françoise Lucas est élue présidente du CS du Leesu.

2.4 Discussion sur divers points relatifs aux missions du CS

Différents aspects des missions du CS ont ensuite été abordés :

- Le périmètre, le rôle et la dynamique des axes thématiques du Leesu devront être revus lors des prochaines réunions du CS
- Il faudrait privilégier des réunions en présentiel mais avec un accès en visio pour les personnes ayant des contraintes d'emploi du temps ou de distance. Dans ce cas il faudra prévoir des équipements de visio adéquats.
- Rôle des membres extérieurs :
 - o Certains sujets doivent être traités en interne. Les sujets de prospective scientifique peuvent bénéficier de l'analyse de membres extérieurs. Comment concilier ces deux aspects ?
 - o Compte tenu de la diversité des disciplines au Leesu, faut-il envisager 1 extérieur par thématique de recherche ?
 - o Quel est l'apport réel de ces personnalités scientifiques ? la durée de 5 ans est-elle la bonne durée ou faut-il plutôt demander sujet par sujet l'avis de spécialistes extérieurs ?
 - o Les critères de choix des membres extérieurs seront discutés lors d'un prochain CS.

3 Divers

3.1 *Shift project*

Proposition que le Leesu participe au groupe des partenaires du Shift project.

<https://theshiftproject.org/> , , qui affiche notamment un volet “Ressources et usages de l’eau” dans son *plan de transformation de l’économie française* (<https://theshiftproject.org/article/crise-climat-plan-transformation-economie-chantier-urgence-crowdfunding/>).

Le sujet fait débat au sein du CS du Leesu. J.M. Jancovici très clairement pro-nucléaire, en tous cas pour permettre la transition énergétique, est très impliqué dans le *shift project*.

L’intérêt d’une implication du Leesu est de rejoindre un think tank qui fédère les acteurs des transitions. Le point de clivage est la position du *shift project* vis-à-vis du nucléaire.

Pour certains, cela est trop clivant. Pour d’autres, il faut en discuter de façon plus approfondie et peut être s’orienter vers d’autres influenceurs sociétaux (ex: Frugalité,...).

Toutefois le couplage entre questions de recherche et questions sociétales est essentiel au Leesu.

Ainsi, le Leesu est déjà membres d’associations scientifico-techniques dans lesquelles des influences s’exercent, notamment celles de grands groupes. Cela renvoie également à la question des partenariats de recherche et des sources de financement.

La question d’une implication à titre personnel ou du Leesu dans son ensemble se pose. Doit-on définir une position commune sur des problèmes de société? qu’est-ce qu’on affiche? La question sera à mettre au débat pour une validation collective. Cela n’empêche évidemment pas, que des personnes à titre individuel rejoignent une association.

Il semble important de faire l’inventaire des associations avec lesquelles le Leesu a déjà des liens et de reparler du sujet lors d’un prochain CS. L’annexe 4 du rapport HCERES peut servir de base à compléter. Régis la renvoie, Françoise la mettra en partage.

3.2 *Usine désaffectée des eaux de Saint Maur*

Retour de Julien Le Roux sur la visite du site de l’usine désaffectée des eaux de Saint Maur.

Le site pourrait devenir un centre d’innovation/démonstration utilisé également pour la recherche et l’enseignement. Mais le projet est encore très flou. L’accès au site n’est pas très facile (loin de la gare RER). Il n’est pas clair si le dispositif de pompage de l’eau en Marne est encore fonctionnel.

La partie labo (paillasse, sorbonne) pourrait être utilisée facilement. Est-ce qu’il pourrait servir de lieu de démonstration à petite échelle des techniques alternatives et du recyclage (réutilisation des eaux grises, separation a la source pour les entreprises qui se mettent en place comme la micro-brasserie, implication d’étudiants comme le BTS sur les métiers de l’eau,...)? le laboratoire peut-il servir de site de terrain? attention pas d’accès direct en transport en commun ce qui pourrait être gênant pour l’utilisation du site pour les cours avec les étudiants (ex SAGE).

Pour plus de détails, voir avec Julien Le Roux.

Quelques photos du site :

<https://drive.google.com/drive/folders/1r8akF1b1wJa6OIYkQPXzZzEz4NPSD6r4C?usp=sharing>

3.3 *Prochaine réunion du CS*

Date à fixer en septembre 2020. Les suivantes pourraient être mi-novembre/début décembre 2020, mai 2021 en fonction du calendrier du CG

Le CR du CS sera mis à disposition de l’ensemble du laboratoire.

La définition des membres extérieurs et leur modalité d’intervention, la dynamique des axes et celles des séminaires seront à traiter.